



Feuillet d'information sur le mariage d'enfants

Avril 2009

Argument

Le terme mariage d'enfant s'applique au mariage de personnes âgées de moins de 18 ans. Il s'agit du mariage d'un enfant et d'un adulte ou de deux enfants et il peut être approuvé tacitement par les lois nationales. Ces mariages sont souvent sanctionnés légalement à cause de failles dans la loi qui peuvent camoufler l'exploitation sexuelle des enfants. Bien qu'on ne puisse s'attendre à ce qu'un enfant sache bien jauger toutes les implications du mariage et donner son plein consentement, son désir est généralement ignoré lorsqu'un tel mariage est arrangé.

Le mariage précoce rend les filles plus vulnérables, particulièrement à l'exploitation sexuelle, tout au cours de leur vie et augmente chez la très jeune fille les risques de problèmes de santé associés aux relations sexuelles précoces et à la grossesse. Le mariage des enfants peut être considéré comme une forme d'exploitation sexuelle à des fins commerciales, lorsqu'une enfant est utilisée dans le mariage à des fins sexuelles payées en argent, en biens ou en nature. C'est le cas, lorsque les parents ou la famille marient leur enfant pour obtenir un bénéfice ou pour subvenir aux besoins de la famille. Les mariages d'enfants donnent aussi souvent lieu à des séparations et à des abandons qui entraînent souvent des conditions de pauvreté extrême, rendant la fille ou la jeune femme encore plus vulnérable et susceptible d'avoir recours à une quelconque forme de travail du sexe pour survivre.

Les sociétés différentes ont des perceptions différentes de l'enfance, mais la majorité des pays, incluant le Canada, se sont engagés par la Convention relative aux droits de l'enfant (CRC) à garantir la protection des enfants et des jeunes de moins de 18 ans. Les gouvernements se sont spécifiquement engagés : à protéger les enfants de toutes formes de mauvais traitements et d'exploitation; à maintenir leur droit à la santé et à les protéger de pratiques traditionnelles néfastes incluant le mariage précoce. Toute tentative de justification du mariage d'enfant par la « pratique traditionnelle » ne tient pas compte du fait que ces mariages sont souvent arrangés dans des milieux où le droit des enfants à la protection, tel qu'énoncé dans la CRC, est non existant. Tel qu'il se pratique, le mariage d'enfant peut répondre à une demande de partenaire sexuel enfant qui n'est pas nécessairement reconnue par ces sociétés comme une forme d'agression sexuelle. Tout compte fait, la justification d'une telle tradition légitime l'agression et l'exploitation sexuelle des enfants.ⁱ



Qui et pourquoi

Au Canada et aux États-Unis, le mariage d'enfants est étroitement relié à la polygamie. À Bountiful, communauté de mille habitants du sud de la Colombie-Britannique, la polygamie est pratiquée ouvertement depuis un demi-siècle. Ceux qui la pratiquent sont membres de l'Église fondamentaliste de Jésus-Christ des saints des derniers jours (FLDS); la polygamie est un dogme central de leur foi. C'est pratique courante pour un homme d'avoir de nombreuses épouses (même des douzaines) et de procréer des centaines d'enfants.ⁱⁱ Il y a des milliers de membres du FLDS et de membres d'autres sectes qui pratiquent la polygamie dans des endroits comme l'Utah, l'Arizona, le Texas, l'Idaho et le Mexique. Bountiful est partagé en deux factions. La moitié des résidents est fidèle à l'évêque local Winston Blackmore et l'autre moitié est fidèle au « prophète » radical, Warren Jeffs, des villes jumelles Hildale (Utah) et Colorado City (Arizona). Aucune de ces sectes n'est associée à la plus grande Église de Jésus-Christ des Saints des Derniers Jours qui a désavoué la pratique de la polygamie en 1890.ⁱⁱⁱ

Il y a de sérieuses allégations d'agressions sexuelles d'enfants au sein de la FLDS. Des allégations circulent voulant que de jeunes filles de 14-15 ans aient été mariées à des hommes beaucoup plus vieux et qu'elles ont été manipulées à croire qu'un refus de ces unions entraînerait leur damnation éternelle.^{iv} Blackmore admet avoir « épousé plusieurs jeunes épouses ». Ses fidèles disent que dans leur communauté, seulement 2 jeunes filles de moins de 16 ans ont contracté de tels mariages et que l'une d'elles avait 14 ans. Récemment, ils ont juré que dorénavant, aucune personne de moins de 18 ans n'aura la permission d'entrer dans un mariage plural.^v C'est sans compter sur l'autre moitié de Bountiful toujours fidèle à Jeffs. En mai 2006, il a été placé sur la liste des 10 hommes les plus recherchés par le FBI pour s'être enfui illégalement afin d'éviter les poursuites par l'état du Utah suite aux accusations portées contre lui pour avoir présumément arrangé des mariages extralégaux entre ces disciples adultes et de jeunes filles mineures. Il a été arrêté au Nevada en août 2006 et a accepté qu'on le conduise à l'Utah pour son procès. En mai et juillet 2007, huit autres chefs d'accusation incluant l'inconduite sexuelle avec des mineures et l'inceste ont été portés contre lui par l'état d'Arizona. Son procès, qui commença au début de septembre 2007 à St George, Utah dura moins d'un mois et le 25 septembre 2007 le verdict fut rendu, le déclarant coupable de deux chefs d'accusation de complicité de viol. Le 20 novembre 2007, il fut condamné à une sentence de prison à perpétuité avec un minimum de 10 ans d'emprisonnement qu'il purge à l'Utah State Prison.^{vi} Huit autres chefs de secte aux États-Unis se sont livrés aux autorités pour des inculpations d'inconduites sexuelles avec des épouses mineures.^{vii}

Au cours des dernières années, il y a eu de nombreuses allégations d'agressions sexuelles contre des enfants à Bountiful et dans les communautés polygames des États-Unis. Debbie Palmer, ex-membre

du FLDS, a récemment publié un livre dans lequel elle décrit son emprisonnement dans un mariage plural avec un mari qui la maltraitait et agressait sexuellement deux de ses six enfants.^{viii} Le neveu de Warren Jeffs a entrepris une poursuite judiciaire civile, accusant Jeffs de l'avoir agressé sexuellement lorsqu'il était enfant en prétendant accomplir le « travail de Dieu ».^{ix} Les membres de Bountiful nient toutes agressions sexuelles et disent encourager les enquêtes policières dans ce domaine.^x

D'ex-membres de la FLDS soutiennent que de jeunes filles d'à peine 13 ans sont trafiquées à travers les frontières Colombie-Britannique/Idaho afin de devenir des épouses.^{xi} Jane Blackmore, l'ex-femme (la première et la seule légale) de Winston Blackmore, raconte comment sa fille de 17 ans fut désignée par l'Église pour marier un homme de l'Utah qu'elle n'avait jamais rencontré. Elle prit l'avion vers l'Utah, avec son père et le mariage eut lieu dans les cinq minutes qui suivirent sa première rencontre avec son futur mari.^{xii}

D'ex-épouses polygames soutiennent que la polygamie religieuse typique élève certains hommes au-dessus des autres et que les femmes et les enfants ne sont pour eux que des biens à accumuler.^{xiii} Les femmes et les enfants peuvent devenir encore plus vulnérables aux sévices parce qu'elles sont privées de scolarisation. Les enfants mineurs sont retirées de l'école pour se marier et on s'attend à ce qu'elles donnent naissance au plus d'enfants possible. Ainsi, elles deviennent très dépendantes de leur mari et sont incapables de subvenir à leurs besoins.^{xiv} Des polygames de Centennial Park, Arizona, affirment que c'est la criminalisation de la polygamie qui a transformé la FLDS en lieu de prédilection pour les agressions, en les forçant à un plus grand isolement qui les empêche de bénéficier des services chargés de faire respecter la loi, des agences d'aide à l'enfance et de toutes les autres ressources disponibles.^{xv}

La loi

La polygamie est illégale au Canada et aux États-Unis. Blackmore soutient que puisque ces mariages multiples ne sont pas légalement enregistrés, techniquement, il n'est pas polygame, seulement adultère et ne peut donc pas être accusé de polygamie.^{xvi} L'article 293 du Code criminel stipule qu'« est coupable d'un acte criminel et passible d'un emprisonnement maximal de cinq ans quiconque, selon le cas pratique ou contracte... une sorte d'union conjugale avec plus d'une personne à la fois, qu'elle soit ou non reconnue par la loi comme une formalité de mariage qui lie; ».^{xvii} Ce qui suggérerait que les pratiques de Blackmore sont en effet illégales.

Depuis des années, le gouvernement de Colombie-Britannique se demande si des accusations devraient être portées contre les chefs de Bountiful. La communauté de Bountiful a fait l'objet de nombreuses enquêtes policières depuis 1980, suite à des allégations de polygamie, d'agression sexuelle et d'exploitation des enfants et de trafic d'épouses adolescentes à travers la frontière Canada/États-Unis. Les Procureurs avaient refusé d'engager des poursuites, craignant que les clauses de la Charte des droits et libertés qui protègent la liberté religieuse l'emportent sur l'évidence de polygamie. M. Oppal, Procureur général de la Colombie-Britannique, croit que les corps policiers ont finalement collecté suffisamment de preuves pour porter des accusations contre deux des chefs. Blackmore a été accusé en janvier 2009 pour « pratique d'une forme de polygamie ou pratique d'une sorte d'union conjugale » avec 19 femmes, entre le 1er mai 2004 et le 8 octobre 2008. Malgré ces accusations, les autorités n'ont annoncé aucune mesure pour les enfants dans les maisons de ces hommes. Les hommes ont été libérés sous caution à la condition de rendre leur passeport, de se rapporter au poste de police deux fois par mois et de s'abstenir de faire des mariages célestes. L'âge du mariage varie d'une province à l'autre quoique la tendance soit de 16 ans avec le consentement parental et 18 ans sans consentement parental. Certaines provinces font des exceptions lorsque la jeune fille est enceinte ou lorsque l'un des enfants est émancipé.^{xviii}

L'article 153 du Code criminel stipule que « toute personne qui est en situation d'autorité ou de confiance » ou « en situation de dépendance » avec une jeune personne (14 à 18 ans) est coupable soit d'une infraction punissable sur déclaration de culpabilité par procédure sommaire et peut être emprisonné pour cinq ans.^{xix} Les chefs de la FLDS qui marient des mineures peuvent correspondre à cette description. Le défi est de recueillir une preuve suffisante contre eux. Oppal a déclaré qu'il est prêt à engager des poursuites contre les chefs de la FLDS pour exploitation sexuelle si des témoins se présentent et acceptent de témoigner au tribunal.^{xx} À ce jour, aucun témoin ne s'est présenté et il est probable qu'il sera très difficile de trouver des participants consentants dans une communauté aussi hermétique.

Recommandations

1. Ordonner aux autorités chargées de la protection de l'enfance d'enquêter sur la situation des enfants qui vivent dans les communautés polygames.
2. Hausser l'âge du mariage à 18 ans dans toutes les provinces, indépendamment du consentement parental.

3. Encourager les communautés polygames à adopter volontairement des règles de conduite qui tiennent compte des risques d'exploitation sexuelle des enfants qui habitent ces communautés.
4. Ordonner aux Commissions scolaires de visiter et d'évaluer les écoles privées de ces communautés.
5. S'occuper des allégations de trafic dans les communautés polygames frontalières. Voir les recommandations du Feuilleton d'information sur le Trafic des enfants.

ⁱ http://www.ecpat.net/EI/Csec_marriage.asp

ⁱⁱ S. Drumheller. "They don't have horns: Women of polygamist colony, supporters explain lifestyle and views" *The Spokesman-Review* (20 April 2005), online <http://childbrides.org/canada_SR_they_dont_have_horns.html>.

ⁱⁱⁱ M. Thiessen. "Canadian police probe FLDS reports" *The Associated Press* (6 August 2004), online: Hope for the Child Brides <http://childbrides.org/sex_AP_police_probe.html>.

^{iv} K. MacQueen. "The battle for Bountiful" *Macleans* (13 December 2004).

^v "No more polygamy with girls under 18, B.C. sect says" *CBC News* (20 April 2005), online: Hope for the Child Brides <http://childbrides.org/canada_CBC_no_more_girls_under_18.html>.

^{vi} B. Winslow. "Jeffs is now an inmate at Utah State Prison." *Deseret Morning News* (22 November 2007).

^{vii} C. Ayres. "Manhunt for the Mormon with 70 wives." *Belfast Telegraph* (29 July 2005), online: Hope for the Child Brides <http://thehopeorg.org/abuses_spec_opinion_manhunt_for_Warren_is_over.html>.

^{viii} G. Florio & D. Frazier. "'Principle' is bedrock law" *Rocky Mountain News* (16 July 2005).

^{ix} D. Braham. "Teen boys subtracted in polygamy math: Sect leaders drive out young males to sustain their polygamous lifestyles" *Vancouver Sun* (12 November 2004), online: Hope for the Child Brides <http://childbrides.org/abuses_VS_lost_boys.html>.

^x D. Braham. "The many wives of Bountiful" *Vancouver Sun* (7 August 2004), online: Hope for the Child Brides <http://childbrides.org/canada_VS_many_wives_of_Bountiful.html>.

^{xi} *Ibid.*

^{xii} *Supra* note 4.

^{xiii} M. Hamilton. "God vs. the gavel: religion and the rule of law" (New York: Cambridge University Press, 2005) at 73.

^{xiv} *Ibid.*

^{xv} "One Arizona town puts on best face for polygamy critics" *The Arizona Republic* (24 July 2005).

^{xvi} "The Bishop of Bountiful" online: CBC News: *The Fifth Estate* <<http://www.cbc.ca/fifth/polygamy/index.html>>.

^{xvii} *Canadian Criminal Code*, R.S.C. 1985, c. C-46, s. 293.

^{xviii} N. Bala. "Controversy over Couples in Canada: The Evolution of Marriage and Other Adult Interdependent Relationships" (2003), 29 *Queen's L.J.* 41-102.

^{xix} *Supra* note 16, s.153.

^{xx} D.Braham. "B.C. set to prosecute in Bountiful case if evidence turns up" *CanWest News* (25 July 2005).